

N°2016-CA-50

- Membres théoriques :
17
- Membres en exercice :
17
- Membres présents :
10
- Pouvoirs :
6
- Votants :
16

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

**CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME
« RENOUVELLEMENT DES MATERIELS SSSM »**

Le 14 décembre 2016, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 22 novembre 2016, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 10 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Étaient présents : Monsieur André GAUTIER, Président,

I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :

Titulaires

Mmes, Florence DURANDE, Blandine LEFEBVRE.

MM. Guillaume COUTEY, Gérard JOUAN, Michel LEJEUNE, Didier REGNIER, Sébastien TASSERIE.

Suppléants

M. Philippe LEROY, Mme Fabienne DUPARC.

II. Membres avec voix consultative :

MM. le Colonel Marc VITALBO, Directeur départemental par intérim, le Colonel Thierry SENEZ, le Commandant Hervé TESNIERE, le Capitaine Samuel PERDRIX, le Caporal Mathieu GIBASSIER, Dominique PROUST, Payeur départemental.

III. Membre de droit :

M. Jean-Marc MAGDA, Directeur de Cabinet.

IV. Pouvoirs :

Mme Sophie ALLAIS à Monsieur Sébastien TASSERIE,
Mme Florence THIBAudeau RAINOT à Monsieur André GAUTIER,
Mme Chantal COTTEREAU à Monsieur Gérard JOUAN,
Mme Agnès FIRMIN LE BODO à Madame Blandine LEFEBVRE,
M. Luc LEMONNIER à Monsieur Philippe LEROY,
Mme Pierrette CANU à Monsieur Guillaume COUTEY.

Étaient absents excusés :

Mmes Sophie ALLAIS, Pierrette CANU, Chantal COTTEREAU, Agnès FIRMIN LE BODO, Florence THIBAudeau RAINOT.

MM. Bastien CORITON, Luc LEMONNIER, Jean-Pierre THEVENOT, le Capitaine André HENRY, le Lieutenant Hervé PASQUIER, le Caporal Thomas BRU – représenté.

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

La présente délibération a pour objet la création de l'autorisation de programme concernant la planification des investissements nécessaires au renouvellement des matériels médico-secouristes. Cette planification concerne le matériel en dotation et tient compte de son obsolescence programmée mais aussi de la récurrence des pertes et des pannes définitives constatées sur les années antérieures.

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement			
		2017	2018	2019	2020
Renouvellement matériels SSSM	283 357 €	73 822 €	73 099 €	69 718 €	66 718 €

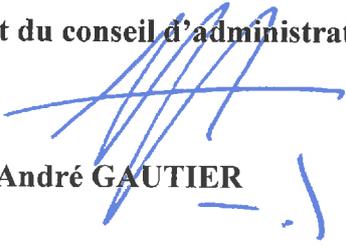
Détail par type de matériels :

Intitulé	Montant global	Crédits de paiement			
		2017	2018	2019	2020
Cabinets médicaux	7 000 €	1 000 €	1 000 €	4 000 €	1 000 €
Immobilisation	34 992 €	6 676 €	9 026 €	9 645 €	9 645 €
Réanimation	183 915 €	46 485 €	45 810 €	45 810 €	45 810 €
Bagagerie	42 500 €	14 125 €	14 125 €	7 125 €	7 125 €
Relevage	14 950 €	5 536 €	3 138 €	3 138 €	3 138 €

*
* *

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier.

Le président du conseil d'administration,


André GAUTIER

